

UNION INFO express

UNION DU CORPS ENSEIGNANT SECONDAIRE GENEVOIS (UCESG) 6, rue de la Tour-de-Boël - 1204 Genève
secretariat@union-ge.ch --- www.union-ge.ch

Dans ce numéro :

- Edito : le revers de la médaille...
- Sondage de rentrée : les enseignants satisfaits ?
- Les enseignants pour la refonte du calendrier scolaire
- Les coûts de la santé augmentent ... le nombre des CM aussi

Sondage : les enseignants satisfaits ?

Le sondage de rentrée 2017-2018 révèle un taux de satisfaction des enseignants du secondaire II globalement élevé. Malgré la bonne évaluation de 2015-2016 (où tous les critères affichait plus de 7/10), tous les indicateurs progressent encore cette rentrée.

Une ombre toutefois à ce réjouissant tableau, puisque les bâtiments restent un peu en retrait (77% de satisfaction) avec deux points noirs persistants : l'ECG Jean-Piaget (51%) et le Collège Rousseau (58%). Par ailleurs des points de tensions semblent apparaître au CFP Pratique commerciale qui passe de 69 à 60% de satisfaction et l'ECG Ella-Maillart qui passe de 70 à 65% de satisfaction.

Ce critère a pourtant augmenté de 7% depuis 2015, force est donc de constater que les actions menées par l'UCESG, bonnets blancs et tractage devant le Grand Conseil, ont permis à nos élus de réaliser à quel point les infrastructures souffraient d'un manque d'entretien et d'investissement.

De plus, il nous plaît à relever qu'avec une application plus rigoureuse des accords entre les associations professionnelles et le Conseil d'Etat, les maîtres du secondaire II jugent nettement plus favorablement leur charge de travail. Alors que trois études parues cet été démontrent une surcharge de travail des enseignants en Suisse romande, Genève peut s'enorgueillir d'avoir pris les devants grâce au partenariat social. Il faut néanmoins relever que sans la grève des notes qui a conduit notre exécutif à accepter, en 2015, l'application de ce qu'il avait pourtant signé en 2013, le climat serait moins serein.

Soulignons cependant, que l'espace entreprise se distingue par une note inférieure de 16 points à la moyenne concernant la charge de travail et ce malgré les efforts consenti par la direction de cet établissement afin d'aménager le travail de nos collègues. Il semble donc urgent de réévaluer la charge de travail des formateurs de ce centre.

Edito : Le revers de la médaille NOVEMBRE 2017

La médaille ...

Avec près de 90% de taux de satisfaction sur les questions portant sur les feuilles d'engagement, la charge de travail, les horaires et les types de cours, nous pouvons sans risque affirmer que la rentrée scolaire a été bonne du point de vue des plus de 840 enseignants ayant répondu à notre sondage de rentrée.

Les équipements ont également connu une belle progression depuis notre dernier sondage il y a deux ans en passant de 74 à 83% de satisfaction, une ombre toutefois à ce tableau, les bâtiments restent un peu en retrait avec 77% de satisfaction.

Les améliorations constatées depuis 2 ans ne sont pas le fruit du hasard, elles sont à mettre au crédit de chaque échelon du DIP et des associations professionnelles qui par leur incessant travail contribuent à faire progressivement disparaître les dysfonctionnements. Toutefois, ce sont bien les enseignants qui supportent une bonne partie des efforts avec une charge de travail de plus en plus importante liée au changement des profils d'élèves et à l'affaiblissement des forces administratives dans les écoles.

Son revers ...

Les enseignants sont aussi des fonctionnaires du canton de Genève et c'est là que la situation est préoccupante. Durant cet automne, la majorité du Conseil d'Etat a lancé plusieurs projets de loi en lien avec les revenus des fonctionnaires, c'est-à-dire leur rémunération pendant leur carrière (SCORE) et durant leur retraite (CPEG).

Sur ces deux questions, l'UCESG a toujours privilégié la négociation dans le but affiché de maintenir les meilleures rémunérations pour les enseignants qu'elle représente. Ainsi, des représentants de l'UNION ont participé au groupe de travail sur SCORE et ont suivi de près l'évolution de la CPEG. Sur ces deux sujets, nos experts estiment qu'il y avait la possibilité de trouver des compromis satisfaisants. Malheureusement les négociations n'ont jamais pu réellement commencer.

Ainsi, si les annonces paraissent prometteuses, elles cachent des réalités qui mettent clairement à mal les revenus des enseignants.

En ce qui concerne SCORE le piège est particulièrement machiavélique. Dans sa présentation officielle le Conseil d'Etat indique que les maîtres d'enseignement général du secondaire I et II commencent avec un salaire minimum supérieur à l'actuel (+0.2%) et finissent avec un salaire maximum qui augmente également (+1.5%).

Les enseignants pour la refonte du calendrier scolaire

A la demande des associations de parents d'élèves de l'EO (FAPEO) et du PO (FAPPO), le DIP a constitué un groupe de réflexion sur la réorganisation du calendrier scolaire.

En effet, pour assimiler, le cerveau a besoin de périodes de repos, or certaines études indiquent qu'une suspension de cours de moins de dix jours ne laisserait pas le temps nécessaire à la consolidation des acquis. D'ailleurs, l'Académie nationale de Médecine de France recommande depuis 1980 un repos de 10 jours au moins, en particulier en octobre-novembre et février-mars.

De plus, le SRED, reprenant des études françaises, préchait en décembre 2011 pour des «vacances d'été organisées sur six semaines». En effet, une trop longue pause, nuitrait aux élèves les plus fragiles.

Ces mêmes études montrent qu'il est important d'alterner de manière aussi régulière temps de travail et temps d'assimilation au cours de l'année. Il nous semble donc que dans un canton comme Genève, une solution indépendante des contingences religieuses devrait pouvoir trouver place.

Depuis longtemps l'UCESG milite pour un calendrier scolaire plus proche des rythmes d'apprentissage de nos élèves. Fort d'une position confirmée à l'interne, nous avons fait le choix d'une consultation large. Celle-ci, menée auprès des 2015 enseignants de l'ES II a permis de raffermir la position historique de notre association puisque les 1015 participants l'ont soutenu à plus de 60 %.

Suite de la page 1

Donc apparemment tout va bien ... sauf que si l'on s'intéresse au nouveau système d'annuité on se rend compte qu'il ne faudra pas moins de 36 ans pour qu'un enseignant gagne plus sur l'ensemble de sa carrière que dans le système actuel ! Et ceci à condition que les annuités soient versées toutes les années ...

Et pourtant avec une collocation en niveau 13, la solution serait acceptable.

Et pourtant si l'expérience professionnelle antérieure souhaitée par beaucoup était correctement prise en compte par le DIP avec un minimum de trois annuités, la solution serait acceptable.

Pour la CPEG, nous sommes dans le même cas de figure. Une capitalisation de près de 5 milliards de la caisse de pension des fonctionnaires, voilà une bonne nouvelle ! Par contre, si l'on regarde tout cela de plus près, on s'aperçoit que les prestations vont être revues à la baisse pour l'ensemble des fonctionnaires avec une baisse des prestations encore plus sensible pour les 40-50 ans faute de mesures transitoires suffisantes. Ce qui nous met particulièrement en colère dans l'histoire, c'est que l'on aurait pu faire beaucoup mieux avec quasiment le même budget.

Et pourtant, si au lieu d'une capitalisation immédiate de 80%, le CE s'était contenté d'un financement de l'ordre de 70%, il aurait pu mettre en place des mesures transitoires beaucoup plus protectrices pour les fonctionnaires ! La capitalisation serait alors acceptable.

Finalement, nous nous retrouvons les dindons d'une farce bien difficile à digérer alors que des solutions équitables existent.

Dès lors, nous appelons tous les enseignants à participer activement aux différentes actions qui seront proposées par le Cartel intersyndical des fonctionnaires afin d'amener le CE à une table de négociation visant à préserver les conditions salariales de la fonction publique genevoise.

Les coûts de la santé augmentent ... et le nombre des CM aussi !

Avec la rentrée nous retrouvons la traditionnelle et incontournable activité con-nexe de notre beau métier d'enseignant : la gestion des certificats médicaux ! Lorsqu'enfin nous l'avons obtenu ce CM, nous devons vérifier sa validité son authenticité, sa formulation, sa cohérence, sa vraisemblance, son dépôt dans les délais, etc. Pour cela il faut dans un premier temps écarter les faux plus ou moins grossiers : photocopie d'entête douteuse, signature contrefaite et autre merveilles de la falsification. Après ce premier tri nous examinons les certificats valables et ce n'est qu'à ce moment que nous relevons des déclarations qui nous laissent perplexes : consultation chez une gynécologue pour un garçon, chez un gérontologue pour une mineure ou cette merveille « moi docteur X certifie après consultation téléphonique que l'élève Y était dans l'impossibilité de passer son épreuve la semaine dernière » ou encore « je certifie que l'élève X est dans l'incapacité de passer son épreuve signé docteur X » le docteur est le papa de l'élève !

Nous transmettons donc ces certificats douteux à la direction qui elle ne peut que les transmettre à l'infirmière ou au médecin conseil qui n'ont bien évidemment rien d'autre à faire que de vérifier ces CM. Quand tous les CM sont vérifiés, nous pouvons enfin organiser le rattrapage du travail manqué dans le cadre d'une session spéciale, c'est à ce moment que la hiérarchie prend conscience de l'énormité du problème. Un exemple dans une école du canton il y a eu 147 CM reconnus pour la seule session des Epreuves Regroupées de l'hiver dernier, 147 !

Le problème est cerné, il faut trouver des solutions car cette situation est inacceptable. Cela ne sera pas facile, mais c'est indispensable.

Adhérez à l'UCESG, l'Union, c'est vous !

L'UNION s'engage à vos côtés et vous souhaite d'excellentes vacances